

Suite à la convocation en date du 27 mars 2025, le Comité du SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL DE LAMBALLE s'est réuni le vendredi 4 avril 2025 à 18 h 00 à la salle Aubère de Lamballe Terre et Mer, sous la présidence de Fabien VITEL, Président du Syndicat Mixte du Haras

Etaient présents :

Pour la Région Bretagne : Philippe HERCOUET, Stéphane DE SALLIER DUPIN
Pour Le Conseil Départemental des Côtes d'Armor : Didier YON, Solenn MESLAY
Pour Lamballe Terre et Mer : Pierre LESNARD, Thierry ANDRIEUX / Jean-Luc GOUYETTE
Pour la Ville de Lamballe Armor : Fabien VITEL, Thierry GAUVRIT,

Etaient absents :

Pour la Région Bretagne : Adeline YON-BERTHELOT
Pour Le Conseil Départemental des Côtes d'Armor : Loïc ROSCOUET
Pour Lamballe Terre et Mer : -
Pour la Ville de Lamballe : Jean-Luc GUYMARD

Objet : Modification et complément de tarifs 2025

Il convient de compléter la délibération de tarifs 2025, afin d'être plus précis :

➤ **LOCATION DES ESPACES :**

ALLEE CENTRALE OU ALLEE D'HONNEUR	HT	TVA 20 %	TTC
A la journée	320.84€	64.16€	385.00€
A l'heure	32.08 €	6.42 €	38.50 €

EMPLACEMENT EXPOSANT JDH ET SAISON	HT	TVA 20 %	TTC
Exposant JDH / Date	25.00€	5.00 €	30.00 €
Journée saison hors JDH / date	12.50 €	2.50€	15.00 €

LOCATION ECURIE N° 10 (½ Ecurie)	HT	TVA 20 %	TTC
A la journée	140.42 €	28.08 €	168.50 €
A la ½ journée	109.17 €	21.83 €	131.00 €

➤ **GRAND PUBLIC INDIVIDUEL :**

Visite de l'exposition des 200 ans du haras : IFCE « A la croisée des mondes du Cheval »

VISITE EXPOSITION A LA CROISEE DES MONDES DU CHEVAL	HT	TVA 10 %	TTC
Adulte	5.45 €	0.55 €	6.00€
Enfant	3.64 €	0.36 €	4.00 €
Etudiant	4.55 €	0.45 €	5.00 €
Demandeur d'emploi	4.55 €	0.45 €	5.00 €
Cezam	4.55 €	0.45 €	5.00 €
Handicapé	4.55 €	0.45 €	5.00 €
Licence FFE	4.55 €	0.45 €	5.00 €
Gîtes de France	4.55 €	0.45 €	5.00 €
Gratuit enfant 0-2 ans	0.00 €	0.00 €	0.00 €

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical :

ADOPTENT la modification apportée à la délibération des tarifs 2025.

Vote : Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0

Fait et délibéré à Lamballe le 4 avril 2025

Copie conforme à l'original

Certifié transmis en préfecture le 8 avril 2025

Le Président

Fabien VITEL

